



Section Gironde

Compte rendu du CTL du 7 septembre 2017

NON AUX FUSIONS DE RAN !

Dans leur déclaration liminaire les représentants FO-DGFIP ont dénoncé le manque de transparence de la Direction. En effet, **l'annonce de la rentrée restera sans doute le projet de fusionner les RAN de Langon et La Réole et les RAN de Libourne et Blaye.**

Pour FO-DGFIP ces projets de fusions de RAN préfigurent une fois encore un net recul dans les droits des agents, notamment en matière de mutations, et dont les agents nommés ALD sur ces RAN seront les premiers impactés. Mais on voit bien que cela va aussi permettre et faciliter, pour la Direction, la poursuite des réorganisations, fermetures et fusions de services pour les suppressions d'emplois à venir.

Si la Direction voulait générer de nouveaux sujets d'angoisse pour les agents elle ne s'y prendrait pas autrement...

Pourtant, au mois de mai dernier, à l'occasion d'un comité de suivi, la DG a transmis aux organisations syndicales nationales un état des lieux faisant le constat de **l'inexorable montée en charge des risques psycho-sociaux à la DGFIP**. Pour FO-DGFIP ce n'est que la conséquence des politiques menées depuis des années et qui se traduisent chaque année à la DGFIP par l'absorption de 55 % des suppressions d'emplois décidées dans la fonction publique d'État.

C'est dans ce contexte, que la Direction décide quand même de mener à terme les fusions des SIP de Bordeaux centre et Amont, et des SIE de La Réole et Langon, le transfert du budget des EHPAD (autre nouveauté...) ou encore la spécialisation de la trésorerie de Créon, sujets à l'ordre du jour de ce CTL.

En réponse, la Direction indique que nous sommes bien dans la continuité des politiques mises en œuvre sous les gouvernements précédents et que les suppressions d'emplois seront probablement à l'ordre du jour du prochain projet de loi de finances. Elle tempère en précisant que s'il y a des suppressions de services, il y a aussi des créations qui permettent de conserver des emplois, comme le futur CSRH ou les pôles domaniaux, services implantés en Gironde. Enfin, la Direction informe que le gouvernement lance des conférences territoriales destinées à déterminer les orientations en terme d'organisation des services de l'Etat. Ce qui pourrait se traduire par le développement des maisons de service au public.

Pour FO-DGFIP il n'est pas acceptable que la fonction publique et ses agents restent les variables d'ajustement des politiques budgétaires libérales.

Les organisations syndicales majoritaires dans la fonction publique se rencontreront le 14 septembre pour décider de la mobilisation à mettre en œuvre face à la continuité des politiques menées et contre les premières annonces du gouvernement, à savoir :

– gel de la valeur du point d'indice pour 2018, ré-institution du jour de carence en cas d'arrêt maladie, suppression de 120 000 postes, réduction drastique des contrats aidés...

Compte tenu de la situation dans notre administration, FO-DGFIP Gironde prendra toute sa place dans la construction de la mobilisation.

Fusion des SIP de Bordeaux Amont et Centre :

Le point sur cette fusion est repoussé au CTL du 14/09. En effet, un nouveau plan qui aménage une plus grande surface aux agents doit être auparavant soumis au CHSCT réuni en urgence lundi 11/09.

Fusion des SIE de La Réole et Langon :

Au 1/1/2018, toutes les compétences géographiques et les missions du SIE de La Réole seront transférées au SIE de Langon. Comme les emplois transférés au SIE de Langon ne seront pourvus que dans le cadre

du mouvement du 1/9/2018, une antenne provisoire travaillant à distance est maintenue à La Réole du 1/1/2018 au 31/8/2018. Mais les interventions « Médoc » ne seront prises en charge par un seul référent.

Ce projet de fusion des SIE La Réole et Langon présenté par la direction locale fait suite aux difficultés rencontrées par les chefs de service qui doivent faire face aux charges de service avec des équipes restreintes.

Après avoir rappelé que les fusions sont d'abord les conséquences des suppressions d'emplois, FO a dénoncé la perte de l'emploi du responsable du SIE de la Réole qui n'est pas transféré à Langon.

Après la date du 31/8/2018, aucun accueil de professionnels ne sera assuré au centre des finances publiques de La Réole.

Interrogée sur le flux des professionnels, la direction répond qu'elle ne l'a pas quantifié. D'ailleurs, selon elle, les professionnels demandent surtout des rendez-vous et ne verront aucune difficulté à être reçu à Langon.

Une fois encore, **l'éloignement de l'utilisateur des services et le service public de proximité est le cadet des soucis de notre administration.**

Vote FO : contre

Transfert de la mission recouvrement de la Trésorerie de Créon au 1er janvier 2018:

La mission recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Créon sera transférée vers les SIP de Cenon, de Libourne et de La Réole.

La totalité des RAR de Créon seront transférés au SIP de Cenon.

FO-DGFIP considère que la spécialisation des postes comptables a des effets néfastes sur le réseau de proximité.

Alors que chaque année, les effectifs de la DGFIP sont réduits à l'aveugle, les postes comptables en sont à chaque fois davantage fragilisés.

L'évaporation de cette mission viendra accentuer ces suppressions rendant la vie quotidienne au travail de plus en plus insupportable pour les agents.

Concernant les emplois, un emploi B sera transféré au SIP de Cenon au 1^{er} janvier 2018, mais l'agent ne sera nommé qu'au 1^{er} septembre 2018. Quid du travail entre ces deux dates ? ALD, EDR...

Vote FO : contre

Transfert des budgets des EHPAD au 1er janvier 2018 :

La Direction projette de regrouper la gestion des EHPAD (budgets annexes compris) du département sur 4 secteurs géographiques.

Les EHPAD des trésoreries de Castelnau et de Soulac seront transférés à la trésorerie de

Pauillac. Ceux des trésoreries de Cenon et de St André de Cubzac iront à la Trésorerie de Blanquefort. Aucun emploi n'est transféré. **FO-DGFIP a dénoncé qu'aucun emploi supplémentaire ne soit prévu pour les postes accueillants.**

De plus, St André de Cubzac va devoir faire face à la charge supplémentaire de l'agrandissement de la communauté de commune (8 communes en plus).

Quant au poste de Castelnau qui a beaucoup souffert de sous effectif, il garde pour le moment un budget annexe EHPAD mais aura une charge supplémentaire lors de la création d'une maison de santé rurale au 01/01/2018. Pour ce poste qui assure essentiellement le courant il n'y a aucun gain du fait de la disparition d'un EHPAD.

Sous la demande répétée de FO la direction compensera autant que possible le sous effectif des postes accueillants par l'EDR.

A chaque difficulté l'EDR est sollicitée. Pour FO-DGFIP ce n'est pas une solution d'autant que la M22 nécessite des connaissances très techniques. Et puis l'EDR sera-t-il suffisant en attendant d'éventuelles affectations qui n'interviendront qu'au 01/09/2018. C'est pourquoi **FO-DGFIP condamne ces transferts de charges sur les trésoreries de Pauillac et Blanquefort** qui correspondent à 1 emploi pour chaque poste cédant. FO-DGFIP est inquiet puisque Blanquefort est déjà en sous effectif (-1 C). FO-DGFIP demande par ailleurs un état des emplois EDR. **Pour FO-DGFIP, les comptables publics de la DGFIP ont les compétences nécessaires pour assurer un service public de qualité.** Les EHPAD doivent rester gérés dans la trésorerie la plus proche.

Les trésoreries de Pessac et de Libourne seront aussi ultérieurement impactées par une centralisation des budgets des EHPAD.

Vote FO : contre

Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Sainte Foy la Grande :

Pour FO-DGFIP, même s'il faut prendre en compte les difficultés auxquelles sont confrontés les agents, il ne saurait être question de valider une nouvelle dégradation du service au public, cette dernière n'étant que la conséquence des suppressions d'emplois.

FO-DGFIP dénonce un mauvais calibrage en emplois pour cette trésorerie, comme c'est le cas désormais pour un grand nombre de nos services. En effet, **comment analyser que des services dont les emplois sont pourvus ne soient pas en capacité d'assurer correctement toutes les missions, et notamment la mission accueil du public ?**

Mais pour la Direction, l'utilisateur doit s'adapter...

Vote FO : contre

Points pour information

Réorganisation des RAN de la Gironde :

La Direction a présenté ses projets de fusions des RAN de Langon avec La Réole et de Blaye avec Libourne, ainsi que le rattachement à la RAN de Lesparre de la Trésorerie de Castelnau, aujourd'hui rattachée à la RAN de Bordeaux. La Direction justifie ces orientations par un manque d'attractivité des RAN de Blaye et La Réole qui se trouve de manière récurrente en sous-effectif. Après avis favorable de la DG ces changements seront effectifs pour 2019.

Une fois créées, les agents seront obligatoirement reversés dans ces nouvelles RAN élargies.

FO-DGFIP est opposé à ces fusions de RAN. On entrevoit aisément les conséquences néfastes en terme de mobilité géographique, pour les agents, les agents ALD bien sûr, mais aussi pour ceux dont le service fera l'objet d'une fermeture et qui pourront être forcés de rejoindre un nouveau service encore plus éloigné. FO-DGFIP a exigé que ces points soient présentés pour « avis » dans cette instance et non simplement pour information au prétexte que c'est la Direction Générale qui doit d'abord les valider. La Direction locale a refusé et a précisé que dès l'aval de la DG ces fusions de RAN s'imposeraient, sans autre discussion. De plus, pour FO-DGFIP, rien ne garantit que ces RAN fusionnées deviendront plus attractives, ainsi on pourrait avoir l'effet inverse à celui affiché par la Direction et voir la pénurie de personnel s'élargir au libournais et au langonnais... En outre, **si la DG recrutait à hauteur des vacances d'emplois cette question d'attractivité ne se poserait peut-être pas.**

Quant au rattachement de Castelnau à la RAN Lesparre, qui pourrait paraître anecdotique, voire logique, cela soulève tout de même de notre part des doutes sur la pérennité de la trésorerie. Dès accord de la DG, les agents en poste dans cette trésorerie verront obligatoirement leur affectation nationale modifiée. Ils n'auront pas le choix d'option entre la RAN actuelle, Bordeaux, et la RAN de Lesparre à laquelle ils seront rattachés.

Les agents désirant rester rattachés à la RAN Bordeaux devront donc demander leur mutation.

Tableau de veille sociale :

Il est à retenir que les agressions verbales et physique sur les agents sont en augmentation. Elles se concentrent majoritairement sur les SIP (50%) et les Trésoreries (27%).

Pour FO-DGFIP **la politique mise en oeuvre en matière de réduction des horaires d'ouverture au public n'est pas étrangère à cette problématique.** L'augmentation de la fréquentation de nos guichets associée à des possibilités d'accueil qui se réduisent pour l'usager ne peuvent que générer des tensions.

Le nombre de congés maladie de courte durée et le nombre de jours de congés mis sur le compte épargne temps augmentent également.

FO-DGFIP y voit les conséquences des réorganisations et des suppressions d'emplois qui pèsent sur les agents.

Questions immobilières :

Le permis de construire du nouvel immeuble de Lesparre va être validé ce mois-ci.

Avec la fusion des RAN, la Direction Générale et la Direction locale se donnent de nouveaux moyens, élargis, qui permettront de réduire encore plus le nombre de nos structures. Les conséquences seront dramatiques pour les personnels et leurs conditions de travail.

Pour FO-DGFIP l'heure est à la mobilisation !

BULLETIN D'ADHESION

FO-DGFIP - CITE ADMINISTRATIVE - RUE JULES FERRY, 14° ETAGE - TOUR A, 33090
BORDEAUX CEDEX - 05 56 24 81 53

NOM : PRÉNOM :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :